

SÉANCE DU JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025

PROCÈS VERBAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 septembre, le conseil municipal de SAINT-MARTIN-EN-VERCORS, dûment convoqué le 28 août, s'est réuni à vingt heures trente en session ordinaire à la salle de réunion de la mairie de Saint-Martin-en-Vercors.

Membres en exercice : 10

Présents : 10

Présidence : Andrée SEQUIER

Conseillers municipaux : Patricia MOTTIN, Philippe DESFEUX, Jean-Christophe DYE, Anaïs IDELON, Sandrine BELLIER-BENISTAND, Lucie VALENTIN, Lionel DUSSERRE, Jean VIGNON, Jean-Marie GUILLET.

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Jean VIGNON

Autres personnes présentes : Patricia VILLARD (secrétaire de mairie).

Andrée SEQUIER ouvre la séance et constate que le quorum est atteint, par conséquent la séance de ce conseil peut se tenir.

➔ **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 juillet 2025**

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

➔ **Délibérations :**

- **Création d'un emploi non permanent et autorisation de recruter un agent dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité**

Création d'un emploi non permanent du 1^{er} octobre au 30 novembre 2025 pour l'entretien accru des bâtiments notamment des réparations urgentes, renfort de l'équipe pour l'entretien de la cantine et des écoles et assurer la continuité du service public. L'agent exercera les fonctions d'agent technique polyvalent à temps non complet.

Voté à l'unanimité.

- **Création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial**

Compte tenu du départ à la retraite d'un agent et du souhait de réorganiser le fonctionnement du service technique, il y a lieu de créer un poste permanent d'adjoint technique territorial à compter du 1^{er} décembre 2025, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

Voté à l'unanimité.

- **Décision modificative N°3 budget communal**

Modification entre comptes (fourniture de voirie, fourniture d'entretien et entretien bâtiments), ajout de 5.455,00 € sur le compte entretien bâtiments publics. Recette au compte d'attribution de compensation d'un montant égal.

Voté à l'unanimité.

- **Révisions des statuts du Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme**

Il est nécessaire de faire évoluer les statuts du SDED afin d'adapter les compétences optionnelles et les activités connexes aux nouveaux besoins des communes. Chaque commune doit les approuver.

Voté à l'unanimité.

- **Participation mutuelle prévoyance collective**

Madame le Maire propose d'augmenter à hauteur de 27 € par agent et par mois la participation de l'employeur à la Mutuelle Nationale Territoriale à compter du 1er janvier 2026.

Voté à l'unanimité.

- **Avenant au bail d'un locataire**

Il est proposé de revoir le loyer d'un locataire dont la surface était erronée et d'augmenter ses charges provisionnelles liées à l'augmentation du coût de l'énergie par un avenant à son bail à compter du 1^{er} octobre 2025.

Voté à l'unanimité.

- **Avenant au bail des charges Hôtel du Vercors**

Suite à l'augmentation du montant des charges, les gérants de l'Hôtel du Vercors ont demandé à augmenter leurs charges provisionnelles mensuelles par un avenant à leur bail.

Voté à l'unanimité.

- **Avenant au bail d'un professionnel de l'Espace Santé**

Suite à sa cessation d'activité pour les enfants, l'orthophoniste de l'Espace Santé souhaite louer le local 2 jours par semaine à compter du 1^{er} septembre 2025.

Voté à l'unanimité.

- **Acquisition parcelles plaine d'Herbouilly**

L'Agence de l'eau nous demande de prendre une délibération complémentaire sur les engagements de la commune à intégrer les enjeux prioritaires des captages d'eau potable dans

les prochaines évolutions du P.L.U.i et de signer un bail rural environnemental avec l'exploitant agricole desdites parcelles en collaboration avec la commune de Villard de Lans ou à continuer à faire une vente d'herbe simple (une coupe de fauche unique).

Voté à l'unanimité.

- **Location d'une bande de terrain communal**

Monsieur et Madame SIBEUD souhaitent louer une bande de terrain communal jouxtant celle de leur commerce, l'Hôtel Restaurant du Vercors, afin de pouvoir y faire un enclos pour leur chien, pour un montant de 10 € annuel.

Voté à l'unanimité.

➔ **Questions diverses**

- Samedi 23 août : Rencontre de la présidente du SDED Madame Nathalie Nieson. Il a été évoqué la possibilité de créer des bornes de recharge pour les vélos sur la commune, car il y a un vrai besoin. Le SDED ne s'occupe pas des bornes de recharge pour les vélos mais uniquement celles pour les voitures. Il nous est conseillé de nous rapprocher du Parc du Vercors et du département.
- Le samedi 4 octobre aura lieu à St Martin en Vercors l'Assemblée Générale des maires ruraux de la Drôme. Le repas à midi aura lieu à l'hôtel du Vercors.

➔ **Tour de table**

- **Jean-Marie Guillet**

Réalisation de la piste forestière et du chargeoir aux Jaunes terminée.

- **Lucie Valentin**

École : La rentrée scolaire s'est bien passée mais comme chaque année des parents avaient oublié d'inscrire leur enfant à la cantine.

Séance levée à 22h00

Prochain conseil municipal le jeudi 16 octobre 2025 à 20h30